

EXPERTISE EN ÉVALUATION

**ÉVALUER VOS BIENS IMMOBILIERS :**  
HABITATIONS, APPARTEMENTS,  
BUREAUX, SITES INDUSTRIELS.



**Fabien BRARD** – MRICS

- Expert en Evaluation Immobilière
- Immobilier professionnel et d'entreprise, résidentiel et habitation
- Conseil

## Vous souhaitez faire évaluer votre **bien immobilier** ?

L'évolution de la fiscalité implique de connaître avec précision la valeur de son **patrimoine immobilier**.  
Les enjeux financiers sont majeurs.

En tant que membre de la Chambre des Experts Immobiliers (CEIF) et de la FNAIM\*<sup>1</sup>, **FBR Expertise** est en mesure d'intervenir à la demande des **propriétaires** ou des **occupants** afin d'évaluer vos biens personnels ou professionnels conformément à la charte de l'expertise\*<sup>2</sup>.

### BIENS EXPERTISÉS

Logement ou immeuble complet

Maison

Immeuble de caractère  
(*Château, Haras, Gites...*)

Copropriété

Bureaux

Entrepôts

Locaux d'activités

Commerces

Sites industriels

Propriétés des collectivités  
(écoles, gendarmerie, mairie...)

**L'expertise immobilière** consiste à apprécier la valeur vénale d'un bien immobilier à un instant T, cette valeur étant celle qui conviendrait au plus grand nombre d'acquéreurs.  
Seul un **expert** est apte à apprécier correctement les principaux facteurs qui la déterminent.



\*<sup>1</sup> <https://www.experts-fnaim.org/gene/main.php>

\*<sup>2</sup> <http://www.expert-immo-var.com/pdf/charte-expertise.pdf>

## VALEURS D'EXPERTISE

Valeur Vénale  
Valeur Locative  
Droit au bail  
Valeur à neuf

**Le rapport d'expertise** est un rapport détaillé qui comprend la description de la mission, la situation géographique, la description du bien, l'appréciation qualitative, l'étude de marché et des termes de comparaison, l'évaluation, les conclusions et les annexes.

## Dans quels cas faire appel à un **expert immobilier** ?

- Les donations et partages
- Les successions, divorces ou séparations
- Les liquidations de communautés ou indivisions
- Recherche de valeurs locatives
- Définir la valeur vénale du bien avant de le mettre en vente
- Réalisation des expertises en vue de contracter un emprunt
- Expropriations
- Recherche des valeurs pour déclaration IFI
- Cession de parts de SCI

## LES AUTRES ACTIVITÉS D'UN EXPERT

Conseil pour tout achat et vente  
Etude de marché, stratégie immobilière  
Inventaire et Audit de parc immobilier





**Tel : +33 (0)6 15 72 28 71**

***fabien.brard@fbrexpertise.com***

*18, rue du Quadrant - 14123 Fleury-sur-Orne*

[www.buildim.fr](http://www.buildim.fr)

<https://www.experts-fnaim.org/gene/main.php>



© www.actualcommunication.com



Chambre des Experts FNAIM EXPERTS EN ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

RICS



**RICS**

the mark of  
property  
professionalism  
worldwide